



Naninne, le 27 mars 2017

Concerne : Collecteur des eaux usées du Landoir.

Mesdames, Messieurs,

Pour rappel, divers chantiers sont en cours sur Malonne et ont pour objectif de collecter les eaux usées des égouts se rejetant actuellement dans le Landoir pour les diriger vers la station d'épuration de Floreffe, où elles seront traitées.

Nous vous informons que la pose du tarmac entre la rue Massart et la fin de la pose du collecteur (càd +/- 30m avant le sentier de la Place du Terminus) est prévue le mercredi 05 avril et le jeudi 06 avril 2017. Jusqu'à cette date, l'accès à vos habitations risque d'être perturbé. Nous nous en excusons d'avance.

Vous trouverez ci-dessous un planning et un phasage pour la réfection de la voirie (planning donné sous réserve des intempéries):

- ❖ **Phase 1 – Préparation du coffre de voirie - entre la rue du Grand Babin et l'arrêt de la pose)**
Du 27/03 au 28/03 : Réfection de la fondation
Déviation : Pas de changement dans les déviations déjà en place
- ❖ **Phase 2 – Préparation du coffre de voirie et réfection de la sous-couche - entre la rue Massart et la rue du Grand Babin**
Du 29/03 au 05/04 :
Blocage de la rue d'Insevaux entre la rue Massart et la rue du Grand Babin
Déviation via la route de la Navinne et l'avenue de la Vecquée.
- ❖ **Phase 3 – Pose de la sous-couche -entre la rue du Grand Babin et l'arrêt de la pose)**
Le jeudi 06/04
Réouverture de la rue d'Insevaux entre la rue Massart et la rue du Grand Babin et blocage de la rue d'Insevaux entre la rue du Grand Babin et la rue du Ranimé.
Déviation via la rue du Grand Babin et la rue du Ranimé.
- ❖ **Phase 4 – Pose de la couche de roulement sur l'ensemble du chantier**
Août 2017
La pose de la couche de roulement sera réalisée dans une phase ultérieure sur l'ensemble des voiries du chantier.
- ❖ **Remarque :**
Entre le mardi 04/04 et le jeudi 06/04 :
Pour des raisons techniques, la rue d'Insevaux sera bloquée durant ½ journée dans sa totalité (càd depuis la rue Massart jusque la rue du Ranimé).

A noter que :

- **Le TEC empruntera l'itinéraire de déviation principal (déjà en cours).**

Nous vous remercions par avance de respecter les dispositions mises en place pour veiller à la sécurité des travailleurs et à la vôtre.

Nous sommes conscients des désagréments qui vous sont occasionnés par les différents chantiers et vous assurons que tout est mis en œuvre pour les réduire au maximum.

En cas de problème, n'hésitez pas à prendre contact aux numéros de contacts donnés ci-dessous.

A votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Personnes de contact :

1. INASEP maître de l'ouvrage - ing. Valérie Piron (Fonctionnaire dirigeant) - 0478/806.307 - valerie.piron@inasep.be
 - rôle : information liées à la planification et à l'impact sur l'entité de Malonne (déviation, relations préventives avec les commerces et les unités scolaires)
2. Entreprise S.A Krinkels - Pierre Colon - Conducteur du chantier - 0498/129.283
 - rôle : informations localisées liées au périmètre de chacune des zones d'intervention du chantier.
3. Ville de Namur - Mr Christophe Eloy - 0476/943.089 - christophe.elay@ville.namur.be
 - rôle : lien entre l'INASEP et la Ville de Namur.
4. Cabinet de l'Echevin des voiries Luc Gennart - 081/246.944 et 081/246.945 - bruno.willemart@ville.namur.be